



Extrait de délibération

Identifiant
2021-05-02

Comité syndical 17 mai 2021 – Pompaire

L'An Deux Mille Vingt et Un le dix-sept mai à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, au syndicat des eaux de gâtine à Pompaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme TAVERNEAU Danielle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 mai 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 22 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 9 titulaires, 29 suppléants
Votants : 23

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, ROY Olivier	CLEMENT Guillaume, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,	MARTIN Alexandre	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel, GAMACHE Nicolas

Recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation du Plan de Paysage du Pays de Gâtine

Dans le cadre de l'appel à projet Plan de Paysage lancé en 2020 par le Ministère de la transition Ecologique et Solidaire, le PETR du Pays de Gâtine est lauréat sur le volet généraliste. L'ambition du Ministère est d'aider les collectivités à construire les paysages de demain dans le respect des identités et de relever au niveau local tous les défis des transitions.

La démarche Plan de paysage est apparue comme pertinente pour répondre aux enjeux identifiés dans le cadre du projet de Parc naturel régional, notamment dans le domaine de l'agriculture. Les actions opérationnelles issues de ce projet viendront ainsi concrétiser la démarche de création du PNR, en montrant des résultats concrets avant même la labellisation du territoire.

Pour la réalisation de ce Plan de Paysage, le PETR du Pays de Gâtine bénéficiera d'un soutien technique et financier du ministère de la transition écologique à hauteur de 30 000 € sur trois ans. De plus, dans le cadre des conventions de partenariat relatives au projet de PNR de Gâtine poitevine, le Département des Deux-Sèvres soutien à hauteur de 5 000€ la réalisation du « Diagnostic des paysages ». Il y a également une part d'autofinancement qui s'élève à 7 000€.

Le prestataire retenu a pour mission de répondre aux objectifs suivants :

- Réaliser un diagnostic paysager en apportant une expertise nouvelle aux études existantes et un regard nouveau sur le territoire ;
- Définir les enjeux paysagers et les Objectifs de Qualité Paysagère par la mobilisation des acteurs du territoire ;
- Permettre l'appropriation de la démarche par les acteurs du territoire par leur participation ;
- Aboutir à un Plan d'actions accessible pour tous les acteurs et opérationnel pour guider la politique paysagère du territoire ;
- Alimenter le diagnostic territorial du projet de PNR de Gâtine poitevine en cours et définir des actions à court et long terme dans la perspective de création du Parc.

Afin de recruter un prestataire, le Pays de Gâtine a lancé une consultation via un marché passé sur procédure adaptée en application des dispositions des articles L2123-1 et suivants et R2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Les offres des différents candidats ont été réceptionnées le vendredi 16 avril 2021. Les 4 offres déposées ont été analysées et les candidats ont tous été auditionnés le 10 mai 2021.

5 critères ont été définis pour identifier la meilleure offre, à savoir :

- La compréhension globale de la commande et du contexte territoriale (15 points) ;
- La qualité de la note méthodologique (30 points) ;
- Les compétences de l'équipe et expériences similaires à la mission (20 points) ;
- Le coût de la mission (20 points) ;
- Les délais de réalisation (15 points).

Au regard de ces critères les 4 offres ont reçu les notes suivantes :

Bureau d'études	Note sur un total de 100 points	Classement
Boîte à Paysage	78.91	3
Atelier LOCO	60	4
Alice Broilliard	97.82	1
Agence AGAP	79.01	2

Au vu de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre des membres du groupement d'opérateurs économiques mandaté par Alice Broilliard pour un montant de 39 995 € HT, soit 42 434 € TTC.

Le comité syndical décide de :

- **Valider le choix de retenir l'offre des membres du groupement d'opérateurs économiques mandaté par Alice Broilliard pour un montant de 39 995 € HT, soit 42 434 € TTC.**
- **Autoriser le Président à signer et exécuter le marché public et ses avenants éventuels.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD